

COMPTE-RENDU AUDIENCE BILATÉRALE AVEC LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU MINISTÈRE 17 février 2021

La FSU a été entendue en audience par la Secrétaire Générale du Ministère de la Justice, le Secrétaire Adjoint et la cheffe des Ressources Humaines au Secrétariat Général le 17 février dernier.

Très rapidement, la discussion s'est engagée autour de l'augmentation du taux d'incarcération, tant pour les adultes que pour les mineur-es, suite à l'article paru dans Le Monde. Nous avons pu réaffirmer ce que nous avons défendu face au Garde des Sceaux le 25 janvier dernier, à savoir la nécessité d'améliorer les conditions de détention en changeant de paradigme politique, ce qui inmanquablement aurait des répercussions positives sur les conditions de travail des agent-es. A sa demande, nous avons pu informer la Secrétaire Générale des derniers chiffres du nombre de personnes détenues et mettre notamment l'accent sur la détention provisoire très importante, notamment pour les mineur-es. Pour la FSU, seul le recours à l'alternative à l'incarcération par des mesures de milieu ouvert pourrait avoir des incidences sur ce taux.

La FSU a souhaité aborder la question du dialogue social au sein du Ministère, à savoir la multiplication des groupes de travail en vue de faire appliquer des réformes, sans que la parole des organisations syndicales ne soit entendue et leurs amendements retenus. Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, nous assistons à une déferlante de réformes, de reprise en main par le Secrétariat Général de tous les sujets qui concernent le ministère et même des différentes directions, d'une multiplication de Comités Techniques Ministériels ; 12 CTM se sont ainsi tenus sur l'année 2020. **Bien que nous le dénoncions régulièrement dans nos déclarations liminaires, nous ne constatons aucun changement : les consultations s'enchaînent et les réformes sont appliquées malgré parfois l'opposition d'une majorité ou de la totalité des organisations syndicales. Face à ce constat, la Secrétaire Générale se dit satisfaite du dialogue social tel qu'elle le conçoit, à savoir tenir des réunions préparatoires et inscrire au CTM les sujets à traiter.** Elle considère ainsi que l'avis des représentant-es des personnels est recueilli.

Alors que la Loi de Transformation de la Fonction Publique a acté la réforme des instances de dialogue social, donc la fin des comités techniques et CHSCT, et que les élections professionnelles sont prévues dans 18 mois, la FSU a interrogé la Secrétaire Générale sur l'organisation et l'application au sein du Ministère de la Justice. Les enjeux sont éminemment importants pour la défense des droits des agent-es et nous avons exigé que les organisations syndicales soient consultées avant toute décision immuable. Ainsi, la Secrétaire Générale nous a confirmé que des audiences en bilatérale et multilatérale sont prévues dès le mois de mars. Concernant l'organisation des élections professionnelles, imposée par voie électronique, un marché a d'ores et déjà été signé avec un prestataire privé. Il est grand temps que les organisations syndicales soient entendues, le Ministère avance à grands pas et bas bruit.

La FSU a interpellé la Secrétaire Générale sur les différents calendriers concernant les Ressources Humaines et notamment des sujets portés depuis longtemps par la FSU.

La situation des psychologues contractuel-les de l'Administration Pénitentiaire et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse reste toujours aussi précaire tant qu'aucune modalité de titularisation n'est mise en place. Suite aux arbitrages de Matignon et de la DGAFP et alors que la Loi de Transformation de la Fonction Publique a été votée en août 2019, favorisant le recours aux contractuel-les, un nouveau projet de décret va être présenté aux organisations syndicales au mois de mars ou avril prochain. La cheffe des Ressources Humaines annonce des « *modifications substantielles* », notamment la mise en place de concours internes « *boostés* » sur 3 ans, sans plus qu'aucune titularisation directe ne soit envisagée. Comme nous l'avait déjà dit la conseillère du Garde des Sceaux, il n'y aura pas d'autres arbitrages.

Concernant la revalorisation salariale des adjoint-es administratif-ves au travers du plan de requalification des catégories C en B, la FSU a rappelé qu'elle porte cette revendication depuis de longues années. Depuis la Révision Générale des Politiques Publiques de 2010, les adjoint-es administratif-ves ont connu une véritable transformation de leur métier sans aucune évolution indiciaire, alors qu'ils et elles connaissent les traitements les plus faibles du Ministère. Les personnels attendent beaucoup de ce plan de requalification qui devrait être mis en œuvre d'ici au 31 décembre 2021.

De manière plus générale, le plan stratégique des Ressources Humaines, nouvellement appelé Lignes Directrices de Gestions en RH, devrait être présenté en CTM en mai ou juin 2021. Nous exigeons que des consultations préalables se tiennent avec les organisations syndicales et que cela fasse évoluer ces LDG vers plus de droits pour les agent-es.

Pour terminer, la Secrétaire Générale nous a informées des grands chantiers du Ministère pour les années 2021/2022 :

- * communication et développement du numérique
- * plan de relance de l'immobilier : 200 projets sont budgétisés au Ministère afin de bénéficier de l'aide financière gouvernementale dans le cadre de la transition énergétique pour engager des travaux importants.
- * accompagnement des personnels de toutes les directions du Ministère pour la mise en œuvre du Code de Justice Pénale des Mineur-es
- * valoriser les « bonnes pratiques » au travers de la justice de proximité portée par le Garde des Sceaux.
- * développement du télétravail

Enfin, différents dossiers qui sont actuellement traités auprès de la DGAFP seront ensuite travaillés au Ministère :

- * l'ordonnance de négociation collective
- * l'ordonnance protection sociale complémentaire
- * le télétravail et notamment au travers de conditions matérielles qui pourraient être améliorées
- * le plan Santé et Sécurité au Travail

Nous constatons une nouvelle fois le fossé qui se creuse entre les préoccupations de l'administration et la réalité professionnelle des agent-es. Au travers de cet exercice très policé, la FSU a continué de porter les attentes des personnels, le respect de leurs droits et revendiquer leur élargissement.